

Il y avait enfin quelques questions sur les points forts de l'existence de l'enquêté, et sur les lieux de séjour au cours de l'année précédant l'enquête.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Événements datés au mois et à l'année dans tout le questionnaire. Pour les périodes d'emploi ou d'inactivité et de séjour dans un logement, on laissait de côté les périodes de moins de six mois.

2.7. Innovations

- rabat rappelant les principales dates de la vie de l'enquêté ;
- interrogation simultanée sur les périodes d'emploi, d'inactivité et les logements successifs ;
- ne pas tenir compte des périodes de moins de six mois ;
- utilisation d'encadrés en couleur pour mieux guider l'enquêteur.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Une lettre-avis constituait la première prise de contact de l'enquêteur. Lorsque la personne à interroger n'était pas présente lors du premier contact ou n'avait pas de temps à consacrer ce jour-là, un rendez-vous était pris par l'enquêteur. Initialement on souhaitait interroger les deux conjoints, mais la seconde interview, pourtant allégée à une durée maximum d'une demi-heure, a soulevé de nombreux refus lors de l'enquête pilote. Il s'agissait souvent de l'époux d'une femme au foyer interrogée quelques heures plus tôt. C'est pour éviter ce biais que l'on a renoncé aux deux interviews, au profit d'un tirage Kish. L'interview a duré en moyenne 69 minutes. Cette durée est très variable et fortement dissymétrique : seulement 4 % des interviews ont duré moins de 40 minutes ; 10 % ont dépassé 100 minutes. La durée supérieure des interviews d'hommes ou de personnes âgées est surtout imputable à la complexité plus grande de leur biographie.

3.2. Taux de non-réponse

11 % des logements tirés ont conduit à un échec (refus, absence de longue durée, occupant impossible à joindre). Ces échecs ne donnaient pas lieu à une substitution des logements sélectionnés. Par ailleurs, les enquêteurs ont écarté 17 % de logements vacants ou de résidences secondaires et 20 % de ménages hors-champs, qui avaient accepté le principe de l'enquête, mais ne correspondaient à aucun des deux critères retenus. Une dizaine seulement d'interviews ont été interrompues, et quelques autres unités ont été considérées comme inexploitable.

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. - LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.-(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.-(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réunis des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

des endroits qu'on aime et qu'on n'aime pas, des questions sur Paris et les Parisiens.

- Les relations gardées ou non avec le pays d'origine, notamment lors des vacances. Les ménages avaient-ils ou non envisagé de quitter Paris, pourquoi, et s'ils y ont renoncé, pourquoi ? D'autres questions, ouvertes, portaient sur les choses qu'on ne faisait pas mais qu'on aurait aimé faire, sur les choses qui étaient les plus agréables, les plus importantes, etc., enfin sur « la façon dont il faudrait vivre sa retraite »⁽⁶⁾.

2.6.-(I.A) Définition et choix des variables temps recueillies

L'année, ou la durée en années, ou l'âge annuel.

2.7.-(I.A) Innovations

Nous avons introduit *des innovations* en collectant des données sur le passé utile à l'histoire sociale⁽⁷⁾, et en posant des questions nombreuses sur l'usage des lieux et le rapport aux lieux.

3.2.-(I.A) Taux de non-réponse

Il y a eu un peu plus de 10 % de refus, et les personnes non jointes qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée ont été remplacées par une personne de même catégorie (de sexe, statut matrimonial, mode de passage à la retraite...) vivant dans la même commune. Les refus n'ont pas été remplacés.

3.4.-(I.A) Évaluation de la collecte

On a essayé au cours de ces longs entretiens de vérifier la cohérence de la biographie familiale, professionnelle, résidentielle : bien des gens, pour retrouver par exemple la date d'entrée dans un logement, se rappelaient que c'était trois mois après leur mariage, ou que la petite avait 3 ans, ou que c'était l'année où le grand avait commencé son apprentissage, etc. Les problèmes de mémoire existent, et certaines dates sont sans doute données à un ou deux ans près. Mais la plupart des gens sont de bons observateurs de leur histoire professionnelle, de leur histoire résidentielle, et du calendrier familial. Les lacunes, venues de difficultés à répondre, semblent moins souvent liées à des problèmes de mémoire qu'au désir de masquer un événement de la vie personnelle ou professionnelle dont on ne souhaite pas parler, ou encore à l'ignorance dans laquelle sont les sujets : ainsi près de la moitié des sujets les moins instruits ignorent le métier précis de leurs enfants ; ils savent qu'il ou elle travaille « dans un bureau », ou « chez Thomson », ou « dans l'informatique », sans bien savoir ce qu'il ou elle y fait.

⁽⁶⁾ Une dame veuve nous a dit alors : « celui qui est heureux, c'est celui qui est deux ».

⁽⁷⁾ Par exemple : votre père a-t-il un jour touché une pension de retraite, même modeste ? (voir note 5).

Les dates et modes d'acquisition (comptant, crédit, héritage) ainsi que les lieux ont pu être recueillis. Le statut d'occupation est très détaillé de façon à prendre en compte toute la complexité des situations qui peuvent exister à la suite d'un héritage (propriété, nue-propriété, indivision, usufruit...).

• La dernière partie porte sur les projets de déménagements au moment de la retraite : localisation envisagée, environnement et type de logement souhaités, les raisons de mobilité ou non mobilité après la retraite. L'enquête se termine par une question ouverte sur le logement idéal.

Il faut souligner que le questionnaire a été conçu de façon telle que lorsque l'enquêteur remplissait la partie logement ou la partie concernant les personnes avec qui l'interviewé avait vécu, il avait sous les yeux toutes les informations démographiques (naissances des enfants, mariage) grâce à un système de rabat.

La vie d'Antonio

Antonio est né en 1931 à Porto, fils d'un ouvrier de chemin de fer, il commence à travailler à la ferme dès l'âge de 14 ans. Il quitte ses parents pour se marier avec Maria en 1951. Leurs cinq enfants naîtront au Portugal : José en 1952, Adelina en 1955 qui décédera un an plus tard, Maria en 1957, Fernando en 1962 et Manuel en 1969. Un mois après la naissance du dernier enfant, Antonio vient en France pour trouver du travail. Ne connaissant personne, il habite Stains dans un foyer de jeunes travailleurs jusqu'en 1974. À cette date, sa famille le rejoint. Par l'assistante sociale, il trouve un logement de 80 m². Deux mois plus tard, leur fils aîné quitte le domicile.

En 1976, Antonio perd son emploi et sa femme devient gardienne d'immeuble dans le 11^e arrondissement de Paris. Antonio retrouve du travail comme agent d'exploitation dans une entreprise de récupération de vieux papiers à Saint-Denis. Depuis 1976, ils logent dans le logement de fonction de 40 m². Maria, leur fille, les quitte pour se marier en 1980 et Fernando prend un logement en 1985. Au moment de l'enquête tous les enfants avaient quitté le domicile sauf le plus jeune de 18 ans. Deux enfants vivent dans le même quartier, un habite à proximité dans le 18^e. Seul, un des fils s'est éloigné pour résider à Garges-lès-Gonesse.

Nota : On trouvera dans le questionnaire ci-après uniquement les éléments concernant la composition du groupe domestique.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Toutes les informations démographiques concernant *ego*, y compris l'âge au moment de la décohabitation, ont été recueillies en précisant le mois et l'année. Pour les parents et grands-parents, seules les années de naissance et éventuellement de décès ont été demandées.

La durée d'observation minimale pour les logements et la cohabitation est l'année. Mais les informations ont été recueillies en mois et années. Des calculs précis sont donc possibles. Il faut néanmoins souligner que bien souvent le trimestre et l'année seuls étaient précisés. La notion de trimestre est importante, les individus se rappellent la saison (hiver, été...). Ils peuvent ainsi se repérer dans le temps (par exemple, c'était l'automne et j'étais enceinte de trois mois de mon premier enfant lorsque l'on a déménagé...).

Après chaque période de logement, on demandait si l'enquêté avait vécu ensuite dans un logement transitoire, c'est-à-dire pour une durée de moins d'un an. Dans ce cas, une question précisait le type de logement transitoire.

Ces renseignements ont été très utiles pour comprendre les trajectoires résidentielles. Si les périodes transitoires se concentrent surtout au début de la vie adulte, elles peuvent aussi apparaître en milieu de cycle de vie, notamment lors des migrations vers Paris ou lors d'une séparation.

2.7. Innovations

Les deux principales innovations sont le rabat comportant les informations démographiques et la présentation des colonnes logement en dégradé. L'enquêteur avait ainsi sous les yeux toutes les dates familiales et les dates d'emménagement dans le logement. Ces renseignements se sont avérés indispensables pour remplir la partie sur les corésidents. Le recensement de toutes les personnes avec qui l'enquêté avait vécu comporte un aspect innovant. En effet, jusque-là, toutes les enquêtes se contentaient de décrire le ménage au moment de l'entretien et essayer de reconstituer l'évolution du groupe domestique à partir des événements démographiques (naissances, décès...). Avec les renseignements collectés dans l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris », nous pouvions suivre la composition du ménage au cours du cycle de vie et mettre en évidence la complexité des parcours liée, non seulement à la multiplication des événements familiaux, mais aussi au phénomène de cohabitation ou recohobitation entre générations et collatéraux (notamment en raison de la pénurie de logement après guerre).

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

L'enquête s'est déroulée en une seule fois. La durée de l'entretien s'élève, en moyenne, à une heure et demie.

3.2. Taux de non-réponse

Le bilan de la collecte est donné dans le tableau page ci-contre.

Sur les 1994 questionnaires, sept ont été inutilisables.

- type d'occupation au départ (locataire, ..., propriétaire);
- type d'occupation à la sortie;
- nombre de pièces;
- surface en mètres carrés;
- commodités (salle de bains, ..., garage);
- époque de construction (après 1970, ..., avant le XX^e siècle);
- type d'habitation (appartement dans une résidence, maison de campagne, ..., villa);
- circonstances du transfert (mariage, ...);
- motifs du transfert (expulsion, ..., changement de travail);
- canaux d'informations (agences immobilières, ..., employeur).

Au total, nous avons récolté des informations sur 3 839 logements et sur 1 837 migrations.

Volet 5. — Projet migratoire

- satisfaction concernant le logement actuel;
- motifs d'insatisfaction;
- désir de changer de logement?
- acheter ou louer?
- où? (localité et type de localité);
- caractéristiques du type de logement désiré;
- recherche active?
- depuis combien de temps?
- canaux du marché;
- difficultés rencontrées.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

La datation des événements a été faite au niveau de l'année civile. En cours d'analyse, cela a entraîné quelques imprécisions inévitables, la durée séparant deux événements datés de deux années successives pouvant être inférieure à douze mois (par ex. : le mariage et la naissance d'un premier enfant). Dans le cas de deux événements enregistrés la même année et donc considérés comme simultanés, on est dans l'incapacité de connaître quel événement précède l'autre et le délai écoulé entre les deux. On a conclu, de toute façon, qu'une rétrospective qui retourne aussi loin dans le passé ne peut pas offrir un niveau de précision inattaquable.

Les événements relevés avec des dates sont l'année de constitution du ménage, et pour chacune des personnes présentes dans le ménage à n'importe quelle période, pourvu qu'elle entre dans la période observée :

- l'année de naissance;
- l'année d'entrée dans le ménage;
- l'année éventuelle de sortie du ménage;

et puisque l'on connaît les motifs liés à l'entrée et à la sortie des membres du ménage (mariage, naissance, décès, émancipation, séparation, etc.) différents

phénomènes peuvent être étudiés et des analyses biographiques peuvent être conduites pour différentes carrières individuelles.

En ce qui concerne l'histoire professionnelle, les événements datés sont l'année de début et l'année de fin (si antérieure à celle de la sortie du ménage) de chaque activité professionnelle exercée par chacun des individus au cours d'une période de temps qui coïncide en tout ou en partie avec sa présence dans le ménage en observation. Par activité professionnelle, on entend une activité qui se différencie de la précédente et de la suivante en fonction d'au moins une des caractéristiques suivantes : employeur, lieu de travail, statut professionnel.

Pour éviter d'alourdir le recueil et l'entrevue, en relevant des activités professionnelles uniquement occasionnelles, l'enquêteur ne devait pas enregistrer celle dont l'année de début coïncidait avec l'année de fin.

De façon analogue, en ce qui concerne les logements occupés par le ménage depuis 1950 ou depuis sa constitution (si postérieure à 1950), on a relevé :

- l'année d'entrée,
- l'année de sortie.

Pour ces événements aussi, la règle discriminante était de ne pas prendre en considération les logements occupés pour moins d'une année, ainsi le même programme de saisie permettait d'éliminer les logements dans lesquels le ménage s'était installé et qu'il avait quittés la même année.

2.7. Innovations

L'enquête comporte un élément innovateur et, à ma connaissance, jusque-là inédit dans les enquêtes biographiques : l'enquêté n'est pas un individu isolé mais un groupe (le ménage).

Certes, les informations recueillies permettent la reconstruction totale ou partielle des parcours individuels, mais le sujet – la véritable unité statistique –, c'est le ménage en tant que tel.

Ce choix entraîne, incontestablement, des sacrifices comme celui, par exemple, de la troncature à gauche de certains parcours individuels (dans la biographie professionnelle, notamment). Néanmoins, à l'instar d'une entreprise, le ménage a sa vie propre au-delà de ce qui concerne sa propriété, sa forme juridique, son évolution productive, et on peut le considérer comme un organisme vivant essentiellement concerné par les événements qui transcendent les membres le composant.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

La durée des entretiens a été très variable selon l'âge de la famille, le nombre de ses membres et sa mobilité. Le questionnaire était en fait composé de parties modulaires concernant :

- chacun des individus présents dans le ménage, au moins une année au cours de la période retenue ;

ce logement, dans quelles circonstances. Il est indiqué que tout changement de domicile doit être enregistré, même s'il est intracommunal.

Quelques questions supplémentaires vont permettre de saisir un espace de vie plus étendu que celui relié au logement et au travail : on demande aux enquêtés de nommer les points d'attache, autres que les logements décrits auparavant, dans lesquels ils ont fait des séjours fréquents, en précisant le lieu, la période de fréquentation, et le type de logement dont il s'agissait (résidence des parents, résidence secondaire, résidence d'amis, etc.); dans le même ordre d'idées, on demande à l'enquêté d'énumérer ses lieux de séjour de l'année passée (1991), indépendamment de sa résidence principale, pour saisir tant son espace de vie simplifié que sa mobilité dans cette période de transition du pays.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Le questionnaire est essentiellement fermé, de façon à connaître avec le plus de précision possible les dates des divers événements et à les situer les uns par rapport aux autres, tout en enregistrant le maximum de caractéristiques concernant l'enquêté pour analyser le déroulement des divers événements qui se sont produits tout au long de l'existence d'une personne.

Dans le souci d'enchaîner les faits qui permettront l'étude des relations entre les trois biographies, on a recouru à l'articulation des biographies professionnelle et migratoire selon l'algorithme symétrique et systématique utilisé par l'Ined : après avoir décrit l'activité et le logement occupés à la sortie de l'école, on traite toujours la rubrique « emploi » ou « logement » la moins avancée des deux. De plus, on saute, si nécessaire, des colonnes du questionnaire pour qu'« emploi » et « logement » synchrones soient au même niveau sur la page.

Concernant les dates des événements, et compte tenu de l'expérience acquise à l'Ined, des problèmes rencontrés au cours de la saisie ainsi que des pertes probables liées à une trop grande précision, nous avons renoncé au mois pour ne dater les événements que par année.

Concernant les périodes de référence retenues, elles sont d'au moins six mois.

Lorsque l'enquêté a connu des périodes d'instabilité de plus de six mois (sans situation professionnelle ou résidentielle fixe), cette période doit être enregistrée comme une période unique. Il en résulte qu'une date de début de période ne peut jamais s'écarter de plus de six mois de celle de la fin de la période précédente.

2.7. Innovations

La nécessité de recenser une multitude de situations particulières, et d'en décrire l'origine et l'issue (surtout durant les dernières années que couvre la période de transition de la Roumanie à la suite des événements du 22 décembre 1989), le nombre croissant de situations familiales atypiques (liées à la hausse de la fréquence des naissances illégitimes, des divorces et de la cohabitation) nous ont conduite à formuler des *questions ouvertes* qui se prêtent à l'analyse

• *L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique*

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographique sont essentiellement familiaux. Une des manières de saisir leur recours est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc. (Antoine et Bocquier, 1992). Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé « vie de relations » par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Les modalités de réponses, prévues dans le questionnaire à propos des relations privilégient les réseaux familiaux aux dépens des autres types de réseaux (associations, relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Si la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire, les données quantitatives obtenues ont servi de point de départ à une enquête plus approfondie sur les réseaux, utilisant des méthodes anthropologiques (Fall, 1991).

• *Itinéraire matrimonial et vie féconde*

Deux modules sont consacrés à la vie familiale. L'un recueille la vie matrimoniale, l'autre la liste des enfants survivants et leur devenir, à savoir, selon leur âge, leur niveau scolaire, leur lieu éventuel de résidence et leur profession, s'ils travaillent déjà. Le module sur la vie matrimoniale permet une analyse de la mobilité matrimoniale (divorce, polygamie). Celui sur les enfants permet d'étudier la circulation et le *confiage*⁽²⁾ des enfants.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Le temps est daté en mois et année. Mais on prend les périodes de résidence ou d'activités de plus de six mois. Bien souvent, seule l'année est précisée, mais en cas de plusieurs événements la même année on distingue par un code l'ordre des événements. À l'aide de la fiche AGEVEN, l'enquêteur doit inscrire la date des événements sur le questionnaire biographique. C'est à ce moment-là qu'il doit préciser la date au mois près. Si la personne ne se souvient pas du mois, l'enquêteur propose une date en rapport, par exemple, avec l'hivernage (avant, pendant, après).

(2) Le *confiage* désigne la situation d'un enfant qui ne vit pas avec sa mère mais a été confié à une autre famille.

Si d'après la fiche AGEVEN deux événements ont eu lieu la même année, plusieurs cas peuvent se présenter :

1. l'enquêté déclare de lui-même des dates au mois près : l'enquêteur inscrit ces dates (mois et années) sur le questionnaire ;
2. l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que les deux événements se sont passés en même temps (ou à quelques jours près, le même mois) : l'enquêteur propose une date ou une période comme l'hivernage. Si aucune date précise n'a pu être estimée, l'enquêteur code 66 pour le mois pour chacun des deux événements ;
3. l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que l'un des événements s'est passé avant l'autre (à plus d'un mois d'intervalle). Si l'enquêteur réussit à dater approximativement un des événements, il fait en sorte de situer l'autre événement par rapport à celui-ci. Si aucune date n'a pu être estimée, il code 33 pour le premier et 88 pour le second dans les cases des mois ;
4. l'enquêté ne se souvient ni des mois, ni de l'ordre des événements malgré l'assistance que lui apporte l'enquêteur, on codifie 99 dans les cases des mois pour les deux événements. Cependant ce cas-là arrive très rarement, car les enquêtés réussissent toujours à situer un événement par rapport à l'autre, dans leur ordre chronologique.

Si d'après la fiche AGEVEN, trois événements ont eu lieu la même année, l'enquêteur procède par déduction comme ci-dessus. Dans le cas où l'on connaît la succession des événements, mais pas leur date exacte, il code 33 pour le premier, 66 pour le second, et 88 pour le troisième.

Tous les événements sont datés dans le questionnaire biographique, avec le même système de datation ci-dessus décrit. La durée minimale des périodes de résidence et d'emploi est de six mois ; il n'y a pas de durée minimale pour les périodes matrimoniales (qui cependant sont très rarement inférieures à six mois). Les périodes transitoires (de moins de six mois) ne sont pas considérées ; toutefois, pour les enquêtes de Bamako et de Yaoundé, une question supplémentaire sur la durée du chômage avant l'obtention de chaque emploi a été posée (indépendamment de la prise en compte des périodes de chômage de longue durée, c'est-à-dire de plus de six mois).

2.7. Innovation

• *Codification des dates imprécises en mois*

Nous avons introduit une codification originale dans le cas d'événements s'étant déroulés dans la même année (simultanéité) mais sans précision du mois. En recourant à un système de codes (33, 66, 88), on restitue la chronologie des événements dans l'année, même quand la datation est imprécise.

• *Codification de la parenté*

Une des difficultés majeures que nous avons rencontrées en concevant le questionnaire biographique fut la description des liens de parenté. Il nous

Une section s'adressant uniquement aux femmes concernait les comportements en matière de santé pendant et après la grossesse. Enfin, un dernier module 9 complète le questionnaire biographique et contient des remarques sur le déroulement de l'entretien.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

L'unité temporelle de base est le mois. Pour les événements « activité » et « résidence », les épisodes devaient avoir une durée minimum de six mois pour être pris en compte sauf s'il s'agissait du dernier événement (en cours au moment de l'enquête). Tous les événements identifiés sont ainsi localisés dans le temps par un mois et une année. Dans les cas où le mois pouvait être difficile à identifier, nous avons utilisé la méthode expérimentée à Dakar par l'équipe de l'Ifan/Orstom. Il s'agissait en somme d'être à même d'identifier l'ordre de succession des événements lorsqu'au moins deux événements surviennent la même année. Dans un premier temps, on propose à l'enquêté de s'aider du calendrier agricole (ou de la pluviométrie) pour déterminer approximativement les dates des événements (au trimestre près). Si ce premier outil ne convient toujours pas, il est suggéré alors d'identifier avec l'enquêté l'antériorité de chacun des événements et d'utiliser une codification particulière (codes 33, 66 et 88).

2.7. Innovations

Nous retenons ici cinq principaux éléments en matière d'innovation. Au point 5.5 (plus bas), nous reviendrons sur ces éléments.

- Nous avons distingué, d'une part, les périodes d'activité économique et, d'autre part, les périodes de résidence et ce, selon qu'elles se sont déroulées à l'extérieur de Bamako ou dans la capitale du Mali.
- Nous avons également pu distinguer les périodes de non-activité en fonction de ce qu'elles étaient réellement : chômage, maladie, retraite, période au foyer, études.
- Nous avons adressé une série de questions aux femmes concernant le travail ménager et ce, pour chacune des périodes d'activité qu'elles ont connues.
- La biographie matrimoniale précise, pour chaque union, les types de célébrations qui ont marqué le mariage (civile, religieuse et traditionnelle) et les dates de chacune de ces célébrations.
- En ce qui a trait à la propriété résidentielle, nous avons prévu une question concernant la propriété collective familiale.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Afin de minimiser le taux de déperdition dans l'échantillon, nous avons décidé de réduire le temps de passage entre l'enquête ménage et l'enquête

La vie familiale de l'individu est saisie à travers les modules 4, *Vie matrimoniale*, et 5, *Enfants nés vivants*. Le premier permet de retracer l'histoire matrimoniale de l'individu depuis sa première union jusqu'à sa situation matrimoniale actuelle. Le module enregistre toutes les unions de l'enquêté, qu'elles soient en cours ou rompues. Sont saisis également les caractéristiques du conjoint, les liens de parenté avec celui-ci et l'issue de l'union. Le module 5 fournit des informations sur la vie parentale, qui représente le second aspect de la vie familiale. Ici ont été recueillies des informations sur l'ensemble des enfants nés vivants de chacune des personnes interrogées. Ce module renseigne donc sur l'ensemble de la progéniture de l'individu, avec des informations sur l'identité et les caractéristiques démographiques de chacun des enfants, les décès éventuels, le confiage⁽⁴⁾ ou la coresidence des enfants et leur scolarisation. Une sous-section s'adressant uniquement aux femmes concerne les comportements en matière de santé pendant et après la grossesse.

Le dernier module, *Insertion sociale et vie de relations*, renseigne d'une part sur les adhésions de l'individu à des groupements de personnes (associations, tontines) et, d'autre part, sur les soutiens que celui-ci a reçus ou donnés au cours des 12 derniers mois. Ici, les donateurs et les bénéficiaires sont clairement spécifiés.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Dans nos questionnaires, l'événement daté conjugué avec un relevé de durée est la naissance de l'individu. Cet événement est saisi au mois près (mois et année de naissance) dans la section 1 du module 1 du questionnaire biographique. L'âge en années révolues est recueilli dans le questionnaire ménage, et joue le rôle de relevé de durée.

La variable temps et la précision avec laquelle le temps est saisi sont les mêmes dans tout le questionnaire biographique : l'unité temporelle de base utilisée est le mois. Les dates de début et de fin des différents événements familiaux (naissances, unions, divorces, veuvages, décès, etc.), résidentiels et professionnels sont recueillies au mois près (année et mois). Quant aux périodes de référence, elles varient selon les modules du questionnaire biographique.

Les événements migratoires et résidentiels sont pris en compte lorsque la durée minimale de séjour dans un lieu était de 6 mois. Toutefois, le lieu de naissance et la dernière résidence de l'enquêté sont considérés comme des étapes résidentielles, même si le critère de durée minimale de séjour n'est pas rempli.

Les périodes d'activité sont définies comme des périodes d'emploi ou de chômage, et se distinguent des périodes d'études, de maladies, de retraite ou de périodes au foyer. Pour les périodes d'activité, aucune période de référence n'a été fixée au préalable, il s'agissait, pour l'enquêteur, de recueillir l'itinéraire pré-professionnel et professionnel en spécifiant, pour chaque période, les dates de début et de fin (mois et année).

⁽⁴⁾ Voir chapitre VIII, note 2, page 188.

Après la saisie des données, de nombreuses corrections ont été faites sur les dates des événements. Elles sont, pour la plupart, des dates non déclarées sur le questionnaire bien que l'information existe sur la fiche AGEVEN. Cette fiche a donc permis de retrouver des informations sur les dates. D'autres erreurs étaient dues à un mauvais remplissage des questionnaires. Les événements biographiques n'étaient pas remplis dans l'ordre chronologique dans les modules. Le tableau suivant fait le point sur les corrections apportées aux mois et années des événements en comparant les fichiers de base et les fichiers épurés.

TABLEAU 1. — POURCENTAGE DES MOIS ET ANNÉES BIEN DÉCLARÉS SELON LES ÉVÉNEMENTS

Événement	Mois	Année
1. Date de naissance (1 ^{ère} installation : module 02)	89,4	98,8
2. Date d'installation (autre que lieu de naissance)	78,1	96,6
3. Date de début de la période d'activité	83,8	98,3
4. Date de fin de la période d'activité	72,6	84,4
5. Date de début de l'union	82,4	97,2
6. Date de séparation ou de fin d'union ou de veuvage (si l'union ne dure pas encore)	74,5	94,2
7. Date à laquelle le conjoint a pris une autre épouse	48,6	75,7
8. Date à laquelle la femme est la seule épouse	52,8	63,9
9. Date de naissance de l'enfant	90,1	98,2
10. Date de décès de l'enfant (si enfant décédé)	62,0	93,3
11. Date d'adhésion à une association (si membre d'un groupement)	64,3	94,7

2.7. Innovations

Quelques innovations ont été introduites dans le questionnaire biographique :

1. les itinéraires migratoire et résidentiel forment ici un seul et même module alors que dans les autres enquêtes de Dakar et Bamako ils sont séparés. Il en est de même de l'itinéraire professionnel qui comporte à la fois les périodes à Yaoundé et hors Yaoundé ;
2. le module 1 traite des perceptions de la crise économique en sus du classique « origine familiale » ;
3. dans le module 4 sur la vie matrimoniale, il est possible de distinguer les unions formelles des unions informelles, ce qui n'était pas le cas à Bamako et à Dakar. On a également tenté de recueillir auprès des femmes des informations concernant la vie matrimoniale de leur conjoint, à savoir l'arrivée d'une autre épouse, et la date de retour éventuel à la monogamie, mais comme on peut le constater au tableau 1 la qualité de la datation est moins bonne concernant ces deux informations ;
4. au module 6 sur l'histoire génésique, des renseignements sont recueillis sur la contraception.

3. Partie inférieure, qui sert pour noter *le lieu de résidence et l'activité actuelle du parent*, uniquement si celui-ci est toujours vivant et ne vit pas dans le logement enquêté⁽¹³⁾.

Comme le montre cette description du questionnaire, plusieurs thèmes de grand intérêt pour l'analyse de la mobilité spatiale, n'ont pas été inclus dans ce questionnaire : c'est le cas, tout particulièrement, des revenus, des réseaux d'échanges et de soutien, ainsi que des raisons, des causes et du contexte des migrations. Ces questions ne sauraient être traitées de façon satisfaisante dans les limites d'un entretien, nécessairement court, sous forme de questions fermées. C'est justement l'objectif des *entretiens approfondis* de développer l'observation sur ces thèmes (cf. 3.3).

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Selon les parties du questionnaire, la période de référence et la précision de la variable temps varient :

- Section « Étapes migratoires » : la durée minimum pour prendre en considération une étape migratoire est *l'année*. Les décomptes des années vécues dans différentes catégories de lieu (question 2) se font en années (en cas de fractions d'années, l'enquêteur arrondit).

- Section « Système de résidence » : au sein de la période d'observation qui correspond aux 12 mois précédant la date de l'enquête, sont considérés les lieux de séjour où la personne a résidé au moins 30 jours, consécutifs ou non. La durée de séjour dans chaque lieu est renseignée en *nombre de jours*.

- Section biographique : la durée minimum de séjour dans un lieu pour le considérer comme étape migratoire est *l'année*. De même, l'année est la durée minimum requise pour la biographie relative à la relation de parenté avec le chef de ménage, pour la biographie concernant le statut d'occupation du logement, ainsi que pour la biographie professionnelle (emploi occupé pendant au moins un an) et pour celles du volet Famille et corésidence. En cas de lieux de résidence ou d'emplois multiples au sein d'une même année, on retient celui que la personne a occupé le plus de temps au cours de l'année en question.

Des *exceptions* sont faites pour certaines étapes des trajectoires ne remplissant pas la condition de durée minimale d'un an : c'est le cas de l'étape correspondant au lieu de naissance et au lieu de résidence au moment de l'enquête, qui figurent systématiquement, même si la personne n'y a séjourné que moins d'un an. Outre ce type d'exceptions, explicitement prévues dès la formation des enquêtes, il faut souligner que ces dernières ont également toujours fait figurer les naissances suivies de décès la même année, ainsi que les unions de moins d'un an entre le père et la mère de la personne enquêtée.

Les événements (naissance, décès, début et fin d'union, début et fin de corésidence) du volet Famille et corésidence ne sont datés que par l'année : ils apparaissent systématiquement conjugués à un relevé de durée. Aucune annotation particulière n'est prévue pour différencier chronologiquement des événements survenus au cours d'une même année.

pour chaque emploi : le lieu de travail (localité précise), le mode, le temps et le coût de transport.

La matrice « famille et corésidence » vise à recueillir des informations sur le père et la mère de la personne interrogée, son(ses) conjoint(s), et ses enfants. Une série de trois colonnes est prévue pour chacun de ces membres de la famille, et permet d'enregistrer, outre le sexe de la personne : l'année de naissance et de décès éventuel, le statut matrimonial (avec l'année de début et l'année de fin d'union) et la corésidence avec la personne interrogée (c'est-à-dire vivant ou non dans le même ménage).

Au cours de l'enquête pilote deux questions additionnelles ont été testées : le nombre des autres personnes apparentées et le nombre des personnes non apparentées vivant dans le même ménage que la personne interrogée. Mais ces informations se sont révélées trop difficiles à remémorer pour l'interlocuteur, en particulier pour la période de son enfance, et trop longues à recueillir, pour des résultats peu fiables. En conséquence, ces deux questions n'ont pas été retenues dans la version finale du questionnaire biographique.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

• Questionnaire de l'enquête principale

Selon les sections du questionnaire, la période de référence, la variable de temps, et la précision avec laquelle le temps est renseigné varient.

Section « Caractéristiques générales » : l'âge en années révolues est enregistré, ou bien l'année de naissance (selon la préférence de la personne interrogée).

Section « Étapes migratoires » : la durée minimum de séjour pour le considérer comme une étape migratoire est de six mois continus (avant comme après l'arrivée dans l'agglomération urbaine de Delhi). Le lieu de naissance est toutefois toujours considéré comme la première étape, même si la personne y a séjourné moins de six mois⁽⁴⁾. Pour faciliter la collecte de l'information, et selon les préférences de la personne interrogée, l'enquêteur pouvait enregistrer les années correspondant aux étapes migratoires, ou bien l'âge de la personne (en années révolues), ou bien la durée de séjour (en années révolues) dans le lieu résidence.

Section « Système de résidence » : au sein de la période d'observation, qui correspond aux douze mois précédant la date de l'enquête, la durée minimum de séjour dans un lieu pour le considérer comme un autre lieu de séjour est de trente jours, consécutifs ou non. La durée de séjour dans chaque lieu est renseignée en nombre de jours.

⁽⁴⁾ Dans le cas de l'enquête auprès des sans-logis, afin d'appréhender le schéma de mobilité spécifique de cette population, le critère de durée minimum de séjour dans un logement (ou abri de nuit ou aire de couchage à l'extérieur) a été ramené à un mois continu après l'arrivée dans l'agglomération urbaine de Delhi.

Section « Caractéristiques des membres de la famille ne faisant pas partie du ménage enquêté » : l'âge (actuel ou au décès) en années révolues est enregistré, ou bien l'année de naissance (selon la préférence de la personne interrogée).

La date du décès est renseignée par l'année correspondante, ou bien par le nombre d'années (révolues) écoulées depuis le décès (selon la préférence de la personne interrogée).

• *Deuxième passage à Noida*

Les périodes de référence et la précision de la variable temps décrites ci-dessus s'appliquent également pour les sections du questionnaire repris lors de l'enquête renouvelée de 1997.

Pour le questionnaire des ménages déjà enquêtés en 1995, dans les sections consacrées aux *changements intervenus dans la composition du ménage entre les deux passages*, c'est-à-dire les naissances, décès, arrivées dans le ménage et départs du ménage, sont enregistrés l'année et le mois des événements correspondants. Cette précision du mois est importante pour vérifier si les événements ont bien eu lieu après le premier passage d'avril 1995, et distinguer par exemple les cas de départ, arrivée ou naissance, des cas d'omission.

Volet biographique : la durée minimum de séjour dans un lieu de résidence ou dans un logement, pour que ces derniers soient enregistrés dans la biographie résidentielle, est d'une année de manière continue, à l'exception du lieu de naissance qui figure dans tous les cas en début de biographie, quelle que soit la durée de séjour correspondante. Dans la biographie professionnelle la durée minimum dans un emploi et/ou dans un lieu de travail est également d'une année de manière continue pour que les informations correspondantes soient enregistrées. Ces critères restent identiques tout au long de la biographie, avant l'arrivée dans l'agglomération urbaine de Delhi-Noida, comme au sein de celle-ci.

En cas de lieux de résidence ou de logements multiples au cours de la même année, seul est retenu celui dans lequel la personne a séjourné le plus longtemps au cours de l'année. De même, en cas d'emplois multiples simultanés ou successifs au cours d'une même année, seul est enregistré celui occupé pendant le plus de temps.

Le même critère d'un an continu s'applique pour les changements de statut (statut d'occupation du logement, relation de parenté avec le chef de ménage) et pour la corésidence avec les personnes apparentées.

Le calendrier commun aux deux matrices du volet biographique (biographie résidentielle, éducative et professionnelle, et biographie familiale) permet d'enregistrer l'année d'occurrence des différents événements ou bien l'âge de la personne interrogée (en années révolues) au moment de l'événement, selon les réponses de cette dernière. Il n'y a pas de datation des événements plus précise que l'année en vue de la codification et de la saisie des données. En conséquence, deux événements survenus au cours de la même année ne seront pas distingués chronologiquement. Toutefois, si la personne interrogée précise le mois d'un événement particulier, celui-ci est noté en marge de la matrice, à des fins de vérification de la cohérence des informations.

- *Situation particulière*

Tous les événements qui n'étaient pas prévus dans les autres thèmes, mais qui ont joué une grande importance dans la vie de l'enquêté : problèmes de santé, problèmes familiaux, problèmes sociaux (incarcération, ...), etc.

1 variable restée ouverte.

- *Contraception*

Les différents types de méthode contraceptive utilisés pendant au moins un mois.

1 variable.

- *Santé reproductive (pour les femmes uniquement)*

Étude de chaque grossesse que l'enquêtée a vécue pendant les cinq dernières années.

4 variables : nombre de grossesses, date de conception et de fin de grossesse et produit de la grossesse, lieu d'accouchement, période d'allaitement.

Deux thèmes de questions, sans référence au calendrier, ferment le questionnaire :

- *Antécédents des parents*

— date et lieu de naissance des parents, et leur profession habituelle

4 variables pour chaque parent

— nombre de frères et sœurs

2 variables : nombre, nombre de frères plus âgés.

- *Parents proches*

5 variables : lieu de résidence des parents et des frères et sœurs.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Événements datés : naissance de l'enquêté (mois, année) ; naissance des conjoints, des enfants, décès des conjoints et des enfants (années).

Pour les mariages de l'enquêté, mariages des enfants de plus de 12 ans, migrations, et emplois, les événements étaient datés seulement en années et conjugués à un relevé de durée, mesuré en années également.

La variable de temps et périodes retenues sont différentes entre la première et la deuxième histoire biographique. L'unité de temps est d'un an pour la résidence, l'emploi, la coresidence avec conjoints et enfants, l'utilisation de contraceptifs dans la première histoire de vie. Dans la deuxième partie du questionnaire, l'unité de temps est d'un mois pour la résidence, la formation professionnelle, l'activité économique, la contraception, la santé reproductive.

Les périodes trop courtes, ne remplissant pas le critère de durée minimale (un an ou un mois selon le cas) ont été ignorées et n'apparaissent donc pas dans le questionnaire. Par exemple, pour une résidence de moins d'un an (dans l'histoire biographique annuelle), le lieu de résidence inscrit pour cette année est le même que celui de l'année précédente.